

Campagne Syvicol

Zesumme spueren - Zesammenhalen

Mesures d'économie d'énergie au niveau communal

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que la commune de Schieren s'est fixée des objectifs ambitieux afin de pallier à la crise énergétique, ceci non seulement à court et moyen terme, mais aussi à long terme.

Concrètement, la commune de Schieren a décidé, lors de l'élaboration de son plan pluriannuel financier, d'investir annuellement (depuis 2020) au moins 100.000 € dans la promotion d'énergies renouvelables. Dans ce contexte, il y a lieu de signaler que les autorisations en relation avec la mise en place d'une éolienne à Schieren se trouvent actuellement sur la dernière ligne droite. En outre, le budget communal 2022 prévoit la rénovation de la toiture de l'atelier communal en y installant des panneaux solaires. Dernièrement, il reste à souligner que la commune de Schieren agit de manière proactive lors de l'élaboration des conventions d'exécution en relation avec les PAP NQ et PAP QE en définissant un maximum de prescriptions favorisant une politique d'environnement et d'énergie efficace.

À court et moyen terme, les mesures suivantes ont été adoptées :

- ✓ La température ambiante dans les bâtiments publics sera adaptée en fonction des prescriptions de l'Inspection du Travail et des Mines
- ✓ Éclairage public - Remplacement conséquent et régulier des lampadaires actuels par des lampadaires type LED (2022 : 50.000 € et projection pour 2023 : 100.000€)
- ✓ Adaptation éventuelle et ciblée de l'éclairage à l'intérieur des bâtiments (capteurs)
- ✓ Analyse et adaptation y relative du potentiel d'économie d'énergie dans et autour des infrastructures sportives
- ✓ Analyse et adaptation y relative du potentiel d'économie d'énergie de l'éclairage extérieur (sites à sécuriser exclus)
- ✓ Distribution gratuite de kits d'économie d'énergie à tous les ménages (mis à disposition par Enovos)
- ✓ Sensibiliser systématiquement la population par le biais des médias sociaux et par le bulletin communal.

Schieren, le 3 octobre 2022

Le collège échevinal,

